

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 Décembre 2022 – 2022/8

Absents excusés : Christine Mangin, Louis Second, Yoan Lemercier

Secrétaire de séance : Gérald Joly

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- 1- Alexandra Groves est nommée référente au signalement des actes de violence avec le CDG 88.
- 2- Le CM valide la vente en bloc et sur pied par les soins de l'Office National des Forêts de la parcelle 46, figurant sur l'état d'assiette de l'exercice 2023.
- 3- Le CM définit comme suite le montant des subventions octroyées aux associations :
  - ADAPEI : 40 €
  - ADMR : 40€
  - AMICALE des SAPEURS POMPIERS : 500€
  - AMICALE DONNEUR DE SANG : 100€
  - PROTECTION CIVILE : 100€
  - SECOURS CATHOLIQUE : 100€
  - ASSOCIATION PECHEURS NOMEXY : 100€
  - CHORALE COLLEGE CHATEL/MOSELLE : 150€
  - CROIX ROUGE : 50€
  - LA RE-CREATION DU DURBION : 100€
  - TELETHON : 120€
  - UNION ET CONCORDE CHATEL NOMEXY : 100€
- 4- Le CM décide de modifier la délibération 2018/6-5 concernant les dépenses au compte 6232 – fêtes et cérémonie – afin d'y ajouter l'achat de cadeaux de fin d'année aux employés municipaux.
- 5- Le CM valide la vente de l'ancienne lame à neige pour 800€.